

Grand Prix de l'impertinence (doté de 30 000 €)

Appel à communications sur les réflexions et actions impertinentes et innovantes

Le Grand Prix de l'Impertinence 2011 vise à récompenser des réflexions et actions impertinentes et innovantes. Il a été lancé le 22 septembre 2010 à 18h au CNAM (amphi Abbé Grégoire). Il a coïncidé avec la sortie du livre *Impertinences 2010* à la Documentation française (un recueil des textes primés fin 2009). Renseignements et inscriptions : www.lapro prospective.fr. ou entrepreneursdufutur@cne-cnam.fr

Les organisateurs

Ce Grand Prix est organisé par le Cercle des entrepreneurs du futur, animé par Michel Godet, qui rassemble une cinquantaine d'organismes et d'entreprises, en association avec la Fondation Prospective et Innovation, présidée par Jean-Pierre Raffarin. En effet, prospective et innovation ont en commun l'impertinence, l'indiscipline intellectuelle, l'anticonformisme. L'innovation est forcément transgressive : l'électricité n'a pas été inventée en cherchant à améliorer la bougie. L'indiscipline intellectuelle est cette autre manière de désigner la prospective.

Pourquoi récompenser les réflexions et actions impertinentes ?

Le Cercle a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

Les vraies questions sont souvent taboues et les réponses controversées. Comment échapper au conformisme ambiant ? Comment faire émerger des points de vue aujourd'hui minoritaires et à contre-courant des idées dominantes qui pourraient demain s'avérer fondés ? C'est pour faire remonter ces pensées tout à la fois déviantes et innovantes qu'a été créé ce prix. Le Grand Prix 2011 sera décerné le 18 mai 2011. Cette année le prix s'est élargi de la réflexion impertinente à l'action innovante. Tous ceux qui portés par un projet ont réussi à repousser les frontières de l'impossible sont invités à le raconter.